

CR de la 4^{ème} AG du collectif des ENS en grève

Point introductif sur la réunion de la veille avec la Commission Grève générale de Nuit Debout (CGG)

Hier soir, Alexis, Olivier et Frédéric ont assisté à la réunion de la CGG concernant le lancement de la Caisse Nuit Debout de Luttés (CNDL). Voir les CR de cette réunion (Loomio) sur ce point. Différentes possibilités pour notre caisse de grève : (1) on continue comme cela se passe actuellement (mais ce n'est pas tenable d'un point de vue légal), (2) on opte pour la solution provisoire proposée hier lors de la réunion (le compte actuel sert de compte intermédiaire puis on vire l'argent sur le compte de la CNDL) mais il reste le problème du compte actuel dont il faudrait arrêter de se servir assez rapidement, (3) on opte pour une autre solution (on trouve un autre compte que le compte actuel pour servir de compte intermédiaire puis on vire l'argent sur le compte de la CNDL). Cette dernière option est la mieux mais il faut trouver un autre compte intermédiaire (par la suite, on appelle aussi ce compte « compte de transfert » ou « compte de transit »).

Comment fait-on pour récupérer l'argent sur le compte de la CNDL ? Le comité CNDL va créer un groupe de trésoriers chargés de gérer l'argent en fonction de ce que le comité CNDL lui dit de faire. Donc, l'un d'entre nous (au sein du collectif des ENS en grève) serait dans ce groupe de trésoriers, communiquerait avec les autres trésoriers CNDL et comme ça, on pourra récupérer notre argent. Est-ce que c'est possible de créer une association pour avoir un compte à nous ? Oui, mais c'est un peu long (3 semaines, un mois). **Si quelqu'un a une association fantôme avec un compte inutilisé, il faut le communiquer !**

Ordre du jour

(1) Par quel nom signe-t-on ?

Notre tribune a déjà été publiée sur Paris-Luttés et on va la publier sur le blog Médiapart de Cachan contre la loi travail. A Lyon, Rebelyon peut la publier aussi.

Les membres de l'AG de Lyon sont d'accord pour signer la tribune. Jusque-là, la tribune est signée « ENS en grève » : il peut être intéressant de souligner que toutes les ENS y participent et donc, dans ce cas-là, il faut aussi mettre le nom de l'ensemble des ENS (dans une formule du type : « ENS Ulm, ENS Cachan, ENS Lyon et ENS Rennes »). Mais cela pose le problème de notre représentativité : c'est compliqué de signer « ENS Ulm, ENS Cachan, ENS Lyon, ENS Rennes » sachant qu'on ne représente clairement pas l'ensemble des ENS.

Une autre solution peut être de signer « Collectif des ENS en grève » (ce qui est généralement le cas actuellement quand on a besoin de s'appeler et de signer). Le nom « Collectif des ENS en grève » est inclusif de toutes les ENS sans inclure tous les étudiants. Mais il y a un problème : comme au début, l'initiative part de Cachan et d'Ulm, il y a peut-être un intérêt à préciser Ulm, Cachan, Lyon et Rennes pour montrer que c'est vraiment toutes les ENS de France qui sont concernés et pas seulement les deux de région Ile-de-France.

Proposition : le nom « Collectif des ENS en grève (Ulm, Cachan, Lyon et Rennes) » est celui par lequel on signe la tribune. La proposition fait consensus.

Est-ce qu'on publie dans un journal militant de Rennes (type Rebelyon ou Paris-Luttés) ? Le camarade de Rennes dit que ce n'est pas la peine et qu'il n'est pas pour. Les mobilisés de Rennes a envoyé un mail aux syndicalistes Sud locaux pour dire que si des agents d'entretien se mettent en grève, un soutien financier peut leur être apporté. A Lyon, la communication va se faire sur Rebelyon, sur la page Facebook et, si possible, sur une liste de diffusion mails à l'intérieur de l'école (mais ce n'est pas facile car toutes les listes sont modérées).

(2) Clôturer le Yoongo.

A partir de 2500€, on doit donner des infos sur Yoongo (sur qui on est, etc.), donc il faut le clôturer car nous ne sommes pas en mesure de donner ces infos). Solution : recréer une caisse Yoongo. C'est plus simple de donner sur Yoongo que de faire directement un virement (tout le monde ne peut pas faire un virement aussi facilement que de donner sur Yoongo, donc recréer une caisse est un bon compromis).

Proposition : Clôture de l'actuelle caisse Yoongo et création d'une nouvelle caisse sur le même site. La proposition fait consensus.

(3) Lien avec les autres caisses de grève et de lutte.

- Première caisse de lutte : la caisse constituée à Lyon.

C'est une caisse de grève interne à l'école créée par Solidaires. Cette caisse de grève existait déjà et est gérée par un mec de Sud-Solidaires [sur cette partie-là, je n'ai pas tout compris : sur qui a créé la caisse de grève, qui la gère, combien il y en a, etc.]. Le but de la caisse est de financer les journées non payées du personnel de l'école. Il s'est trouvé qu'il y a une raffinerie près de Lyon en manque d'argent et décision de reverser une partie de la caisse à la raffinerie.

Ce qui ressortait de la discussion en AG à Lyon, c'est qu'ils ont envie de garder leur caisse car c'est plus facile de récolter sur cette caisse (les gens cotisent plus facilement pour ceux qui sont juste à côté) et que c'est plus facile de connaître les destinataires et de leur reverser de l'argent. Plusieurs objectifs de la caisse : d'abord, aider les personnels des ENS, ensuite, aider les salariés grévistes à l'échelle locale (en région Rhône-Alpes, enfin, aider les grévistes à l'échelle nationale. Et là où ça a du sens de mettre des sous dans la caisse du collectif des ENS en grève, c'est pour donner des sous à des luttes nationales.

Donner des sous à des luttes nationales est une bonne idée, mais le fait est que les caisses de grève ne sont pas toujours au niveau national (ou lors il faut passer par les organisations syndicales mais tout le monde n'est pas pour au sein du collectif). Pour autant, on peut aider les gens au niveau national : le collectif n'a pas du tout acté d'aider les grévistes de région parisienne.

Proposition de fonctionnement des rapports entre la caisse du collectif des ENS en grève / la caisse de l'ENS de Lyon. A Lyon, ils collectent sur leur caisse de grève locale et selon les besoins locaux (et ce qu'il faut reverser à l'échelle locale), ils reversent ce qu'ils peuvent et ce qu'ils veulent sur la caisse du collectif des ENS en grève. Les Lyonnais donnent donc à la caisse locale et la caisse locale reverse ensuite à la caisse du collectif des ENS en grève.

A Lyon, il y a une culture politique de l'organisation au niveau local et de distribution au niveau local donc il y a une réticence à tout centraliser sur la caisse de grève du collectif des ENS en grève. Il y a donc une proposition de coopérer sans fusionner (celle présentée ci-dessus : Lyon garde sa caisse, fait sa communication comme elle veut, reverse aux grévistes comme elle veut et à la caisse du collectif des ENS en grève si elle veut ; mais on coopère sur les infos, sur les grévistes à souvenir, sur les contacts, on peut faire des campagnes de communication communes au niveau national ou des versements nationaux communs, etc.). **Cette proposition de la coopération sans fusion, dans les termes présentés ci-dessus, fait consensus.**

Proposition : si la caisse de Lyon a des besoins précis, la caisse du collectif des ENS en grève peut reverser des sommes à Lyon. La caisse de Lyon peut donc faire une demande de financement à un moment donné et on décide au cas par cas pour savoir si on transmet de l'argent. La proposition fait consensus.

- Seconde caisse de lutte : la Caisse Nuit Debout de Luttes

Sur nos rapports avec la CNDL, il y a trois options : (1) on garde un compte indépendant du compte de la CNDL et donc on tient une comptabilité séparée mais on coopère quand même sur les infos, les contacts, etc. ; (2) on cohabite sur le même compte mais en restant autonome (on partage le même compte mais on tient une comptabilité séparée) et on coopère sur les infos, les contacts, etc. ; (3) on partage le même compte et on ne tient pas de comptabilité séparée, c'est-à-dire qu'on gère l'argent (le leur et le nôtre) en commun avec eux.

Proposition de voter pour des représentants du collectif des ENS en grève qui sont responsables de l'argent collecté pour que les gens sachent qui est derrière le collectif et qui en est responsable. Proposition d'un mandat révocable pour les représentants. Proposition que leurs nom et prénom n'apparaisse pas sur le site Internet. [il me semble qu'on a déjà des trésoriers qui ont ce rôle non ? Si c'est le cas, la proposition fait consensus mais elle est déjà partiellement appliquée]

Il y a deux urgences : (1) l'urgence la plus urgente, c'est de vider notre actuel (celui sur lequel il y a les sous en ce moment) ; (2) l'urgence moins urgente, c'est de trouver un autre compte de transfert que celui que l'on a actuellement. Peut-on rester uniquement sur le Yoongo et arrêter les virements directs sur notre compte actuel ? Oui, mais dans ce cas, on se prive de recevoir des virements directs sur le compte actuel, alors que pour l'instant, la répartition est 50/50 (50% de l'argent arrive par Yoongo, 50% par virement direct).

Il est proposé de lancer la création d'une association qui permette de créer un compte de transfert qui viendrait en remplacement du compte actuel. L'association a l'avantage de nous donner une structure pour la suite si on veut prolonger le mouvement.

On se décide de voter entre nous sur deux propositions (les deux suivantes). Comme des gens sont absents, on laisse la possibilité aux absents de voter sur le Loomio jusqu'à demain 18h, afin de prendre rapidement une décision sur ce problème qui est urgent.

Les deux propositions sont :

(1) Mettre l'argent du compte actuel sur le compte de la CNDL ; instaurer une comptabilité séparée ; prendre le compte actuel comme compte de transfert.

Résultats : 18 votes pour

(2) Lancer la création d'une association loi de 1901 dont le compte a vocation à remplacer le compte actuel comme compte de transfert.

Résultats : 16 votes pour ; 2 abstentions.

Constitution d'une commission association (pour lancer la création d'une association loi de 1901, cette commission n'existe que si la proposition (2) est adoptée) : Olivier, Ninon, Antonin, Frédéric. Voir si des gens de Lyon, Ulm ou de Rennes se manifestent pour cette commission-là.

Entretien du contact avec la commission grève générale et avec l'association qui héberge le compte de la CNDL : Frédéric, Alexis.

Volontaire pour faire le lien entre notre collectif des ENS en grève et la commission grève générale (aller à leurs réunions, gérer la comptabilité avec eux, etc.) : Alexis (mandat révocable).

(4) Quels destinataires ? Quels critères ?

La CNDL a comme critères pour déterminer les grévistes à qui elle distribue : (1) avoir une caisse de grève déjà constituée ; (2) appeler à la grève reconductible ; (3) inclure le retrait total de la loi travail dans leurs revendications. Sous réserve que ces trois conditions soient remplies, la CNDL rajoute des clauses supplémentaires : l'appartenance syndicale n'est pas un critère de sélection ou de priorisation dans les distributions ; priorité est donnée à des secteurs-clés de l'économie et à des secteurs aux conditions de travail précarisées¹.

Plutôt que de récupérer des contacts et de se contenter de transférer de l'argent, proposition d'aller voir les grévistes, d'aller voir les collectifs en lutte, d'aller les voir directement.

Sur les critères : il est important d'avoir des critères pour décider. Le critère (3) est important (beaucoup d'interventions le reprennent). Question de la flexibilité sur les critères pour ne pas se retrouver dans une situation compliquée où on ne peut pas choisir parce qu'on a trop de critères. Mais si on est trop flexible sur les critères (si on opte pour du cas par cas), il y a le risque d'avoir des décisions compliquées à prendre (les critères permettent de fluidifier la décision). Un autre risque est de choisir notre destinataire en fonction de l'impact que l'on a en donnant notre argent à tel collectif de lutte plutôt qu'à tel autre. Dans tous les cas, il faut commencer à distribuer tôt ou tard.

Possibilité de s'inspirer des critères de la CNDL, de les réécrire et de les présenter comme critères indicatifs (sur Facebook, sur le site). Faire cela a deux effets : (1) cela donne des critères clairs pour ceux qui veulent contribuer à la caisse de grève ; (2) cela permet aux grévistes qui veulent nous contacter de connaître notre position et cela permet aussi de communiquer auprès d'eux.

Proposition : mandater une commission pour écrire un petit texte sur nos critères avec impérativement les critères (1) et (2) de la CNDL et en s'inspirant des autres critères ; le corps du texte sera ensuite ouvert à modification (pas de modification sur un framapad mais modification sur le Loomio comme cela avait été fait pour la tribune) ; le corps du texte est rendu public ce week-end sur le Loomio, puis vote de confirmation lundi puis publication dans la foulée. La proposition fait consensus.

Composition de la commission : Julia, Alice.

Est-ce qu'on communique sur les sous qu'on donne ? Intéressant de communiquer mais sans la ramener sur les sommes qu'on donne : on dit à qui on donne mais on ne dit pas combien on donne et on communique pour que les gens puissent prendre part au processus de décision collectif pour déterminer à qui on donne.

(5) Discussion sur le salaire étudiant

On ajourne la discussion et on propose d'organiser un évènement sur la question qui dépasse le cadre du collectif des ENS en Grève (c'est-à-dire qui accueille plus de gens que les gens des ENS en grève et qui est une vraie rencontre sur la question). **Cette proposition fait consensus.**

Mais cela n'efface pas le problème de la tribune que l'on doit publier : cela fait deux semaines qu'on existe et peut-être est-il temps de publier une tribune. Pas une tribune sur le salaire étudiant, une tribune avec une double vocation : d'un côté, on parle de la caisse de grève ; de l'autre côté, on profite de l'étiquette ENS pour avoir du poids. On peut essayer de faire publier une tribune, mais cela suppose d'élargir la tribune actuelle, de la retravailler pour la faire publier. Proposition d'en réécrire une en reprenant celle qu'on a comme base et la retravailler. Proposition aussi de faire un mail à tous nos contacts presse pour les informer de notre existence en tant que mouvement. Peut-être ne faut-il pas envoyer un mail à tous les contacts presse mais cibler un journal ou deux avec une tribune à leur proposer

¹ Attention à bien voir ce qui, dans ces critères, a été acté au sein de la Commission Grève générale et ce qui est encore en débat ; se reporter au projet de règlement de la CNDL.

clé en main. Mais cela n'empêche pas d'informer les journalistes que notre initiative existe et en parallèle, on retravaille notre tribune tout en restant en contact avec les journalistes. Sur le contenu de la tribune : d'un certain point de vue, la tribune actuelle n'est pas assez offensive, mais cela vient du fait qu'au début, on n'était pas dans une position où l'on forçait les gens à faire la grève mais où on les soutenait dans leur démarche. Cela vient aussi du fait qu'au moment de l'écriture de la tribune, on avait 0€ sur la caisse.

Proposition : envoyer un mail à tous nos contacts presse en les informant de notre initiative, de l'existence de notre collectif ; retravailler notre tribune en créant une discussion sur Loomio pour que les gens qui veulent retravailler la tribune s'organisent entre eux. La proposition fait consensus.

Composition du groupe de travail pour la préparation de la rencontre sur le salaire étudiant : Julia, Raphaël, Alexis.

Mandatée pour écrire le mail à nos contacts presse : Jeanne.